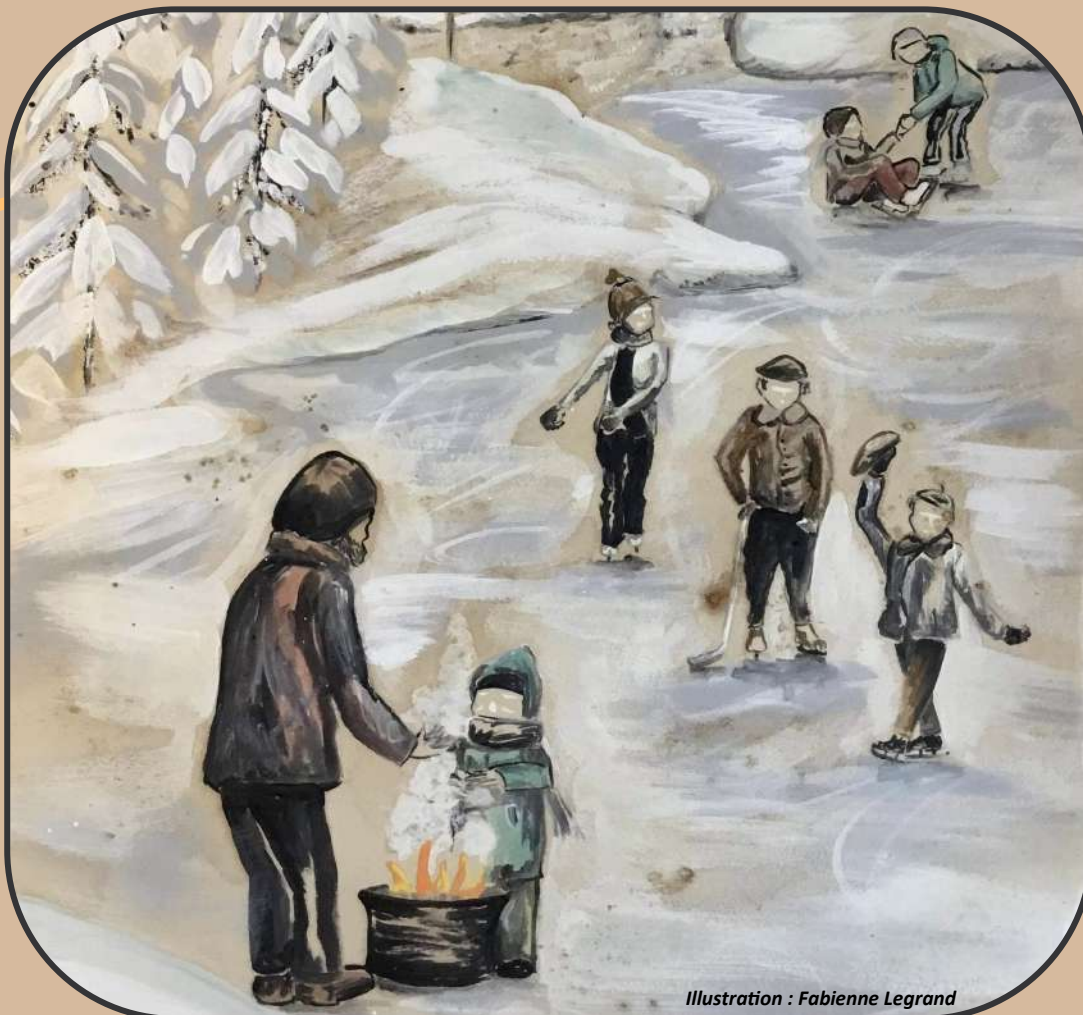


INFO TERRASSE

AUTOMNE 2021-HIVER 2022



**MUNICIPALITÉ DE
TERRASSE-VAUDREUIL**



74, 7^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil QC J7V 3M9

Téléphone : 514 453-8120

Télécopieur : 514 453-1180

info@terrasse-vaudreuil.ca

Inscrivez-vous au système d'alertes par courriel au www.terrasse-vaudreuil.ca



VOUS POUVEZ JOINDRE LE MAIRE
PAR COURRIEL À

michel.bourdeau@terrasse-vaudreuil.ca

Table des matières

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Pages 2-5

GREFFE
Pages 6-8

SÉCURITÉ PUBLIQUE
Pages 9-11

TRAVAUX PUBLICS
Page 12

HYGIÈNE DU MILIEU
Pages 13-15

SANTÉ / BIEN-ÊTRE
Page 16

URBANISME / DÉVELOPPEMENT
Pages 17-18

LOISIRS / CULTURE
Pages 19-23

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR 2020

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 8 juin 2021, je fais rapport aux citoyens de Terrasse-Vaudreuil des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés BCGO s.e.n.c.r.l. Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité.

Faits saillants du rapport de l'auditeur indépendant, BCGO s.e.n.c.r.l.

« Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil (< l'entité >), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Rapport financier 2020

L'exercice financier 2020 s'est soldé par un excédent consolidé de 324 083,00 \$, résultant de recettes consolidées se chiffrant à 3 176 512,00 \$, comparativement aux dépenses consolidées et affectations consolidées de 2 852 429,00 \$ tel qu'audité par le vérificateur. Ce rapport financier se retrouve sur le site web de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil.

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2020, démontre que la municipalité est en bonne situation financière.

Michel Bourdeau, maire

Votre nouveau CONSEIL MUNICIPAL

NATHALIE PERREAULT — SIÈGE N° 1

«Je m'intéresse beaucoup aux activités communautaires et souhaiterais faire la promotion de l'implication citoyenne par la création d'un comité citoyen. Continuer de promouvoir le zéro déchet lors des activités de la municipalité. Encourager la municipalité à présenter diverses conférences inspirantes et pertinentes sur la protection de l'environnement et le zéro déchet.»

nathalie.perreault@terrasse-vaudreuil.ca



JULIEN LECLERC — SIÈGE N° 2

julien.leclerc@terrasse-vaudreuil.ca



CHERYL BRAZEAU — SIÈGE N° 3

« Merci pour le privilège que vous m'avez accordé comme conseillère au siège #3 pour le prochain mandat! »

cheryl.brazEAU@terrasse-vaudreuil.ca



IAN GRAY — SIÈGE N° 4

« Un grand merci à tous les citoyens de notre municipalité de m'avoir donné l'opportunité de servir. J'ai hâte de poursuivre nos discussions d'idées et de visions au cours des quatre prochaines années. »

ian.gray@terrasse-vaudreuil.ca



ISABEL BOULAY — SIÈGE N° 5

« CHAPEAU! À tous les candidats pour leur investissement dans cette campagne! In extremis, j'aurai le privilège de vous représenter, MERCI! N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, projets, questions et solutions dans l'objectif de maintenir et d'améliorer la qualité de vie et la fierté de tous les citoyens de notre belle communauté dans le respect des budgets disponibles. »

isabel.boulav@terrasse-vaudreuil.ca



JOSÉE PAQUETTE-BOUGIE — SIÈGE N° 6

« Chers citoyens et citoyennes,

Merci de me faire confiance, je suis heureuse de pouvoir m'impliquer dans notre belle communauté. Au plaisir d'être à votre écoute. »

josee.paquette-bougie@terrasse-vaudreuil.ca



SÉANCES du CONSEIL

Les séances ordinaires du conseil ont lieu au centre communautaire.

Elles débutent à 19 h 30.

En raison des mesures de prévention prises pour contrer la propagation de la COVID-19, les prochaines séances pourraient se tenir à huis clos.

CALENDRIER DES SÉANCES

mardi 23 novembre 2021

mardi 7 décembre 2021

mardi 18 janvier 2022

mardi 8 février 2022

mardi 8 mars 2022

mardi 12 avril 2022

Suivez la séance extraordinaire sur le budget en fin d'année.

INFOLETTRE - Site Web

Nous avons effectué une refonte complète du site Web de la municipalité. Il vous est maintenant possible de vous inscrire à notre **infolettre** afin de recevoir les **alertes d'urgence** et/ou les **dernières nouvelles** de votre municipalité.

Ce nouveau site offre des options de navigation plus intuitives afin de retrouver facilement les informations recherchées telles que les horaires de la bibliothèque ou de la patinoire municipale, la taxation, l'obtention de permis, les procès-verbaux des séances du conseil, etc.

HÔTEL de VILLE

74, 7^e Avenue
Terrasse-Vaudreuil QC J7V 3M9
Téléphone : 514 453-8120
Télécopieur : 514 453-1180

Adresse courriel :
info@terrasse-vaudreuil.ca

Site Web :
www.terrasse-vaudreuil.ca

HORAIRE RÉGULIER

Du lundi au vendredi

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

HORAIRE DES FÊTES

Les bureaux seront fermés
du 23 décembre 2021
au
4 janvier 2022 inclusivement.

TAXES MUNICIPALES

Le compte de taxes est envoyé au propriétaire en janvier. Il est de votre responsabilité de le faire parvenir à votre créancier hypothécaire si celui-ci se charge d'effectuer les versements.

Nous encourageons fortement le paiement des taxes via le site Internet de votre institution financière. Vous pouvez également déposer vos chèques dans la chute à courrier située à la droite de l'entrée principale.

BOTTIN D'URGENCE

POLICE - AMBULANCE - POMPIERS (urgence immédiate)	9-1-1
INFO-SANTÉ (consultation téléphonique - infirmière)	8-1-1
BELL CANADA (fils dans la rue)	6-1-1
TRANSPORTS-QUÉBEC (état du réseau routier)	5-1-1
SERVICES MUNICIPAUX D'INTERVENTION (bris d'aqueduc, entraves, travaux publics, refoulement, gel de conduites etc.)	3-1-1
CENTRE ANTIPOISON	1 800 463-5060
CN POLICE FERROVIAIRE (barrière 23.57 subdivision Kingston)	1 800 465-9239
CP POLICE FERROVIAIRE (barrière 18.07 subdivision Vaudreuil)	1 800 465-9239
ÉCHEC AU CRIME	1 800 711-1800
GARDE CÔTIÈRE (situations de détresse des navigateurs)	*16
GAZ MÉTROPOLITAIN - INFO EXCAVATION	514 286-9228
HYDRO-QUÉBEC (panne)	1 800 790-2424
SÛRETÉ DU QUÉBEC - appels non urgents	310-4141 ou *4141
SÛRETÉ DU QUÉBEC - administration (599, Harwood, Vaudreuil-Dorion)	450 424-1212

BOTTIN SANTÉ

CLINIQUES MÉDICALES	
CLSC - VAUDREUIL-DORION (3031, boul. de la Gare, Vaudreuil-Dorion)	450 455-6171
CLINIQUE MÉDICALE TROIS-LACS (65, Cité des Jeunes, Vaudreuil-Dorion)	450 455-3322
MÉDICENTRE ÎLE-PERROT (401, Grand Boulevard, Ile-Perrot)	514 453-1100
POLYCLINIQUE MÉDICALE VAUDREUIL (600, Harwood, Vaudreuil-Dorion)	450 455-9301
HÔPITAUX	
HÔPITAL DU SUOÏT (150, St-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield)	450 371-9920
HÔPITAL GÉNÉRAL DU LAKESHORE (160, Stillview, Pointe-Claire)	514 630-2225

BOTTIN DES SERVICES

ANIMAUX	
NICHOIR DE HUDSON (oiseaux chanteurs blessés)	450 458-2809
SERVICES QUÉBEC (oiseaux de proies blessés)	1 877 644-4545
SERVICES QUÉBEC (animaux sauvages suspects - malades)	1 877 644-4545
AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION (animal sauvage mort)	450 246-4125
CONTRÔLE ANIMAL VAUDREUIL-SOULANGES (animal errant ou perdu)	450 510-1508
DIVERS	
ÉCOLE JOSÉ-MARIA (école primaire)	514 453-8201
OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DE VAUDREUIL-SOULANGES	450 218-6994
REPAS PARTAGÉS DE TERRASSE-VAUDREUIL (regroupement pour aînés)	514 453-3624
TAXE SCOLAIRE	
COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (taxe scolaire anglophone)	514 384-5034
COMMISSION SCOLAIRE DES TROIS-LACS (taxe scolaire francophone)	514 477-7000 poste 1830
TRANSPORT EN COMMUN	
EXO - Réseau de transport métropolitain (autobus, trains de banlieu, transport adapté)	514 287-TRAM

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PLAINTES *et* SUGGESTIONS

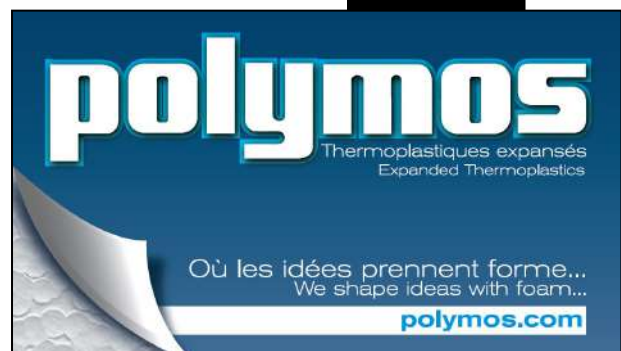
Toute plainte doit être déposée par écrit, dans une enveloppe scellée, à l'hôtel de ville. Votre plainte doit comprendre les informations suivantes :

- ⇒ Nom complet
- ⇒ Adresse
- ⇒ Numéro de téléphone
- ⇒ Détails spécifiques de la problématique
- ⇒ Lieu précis de la problématique
- ⇒ Date de l'évènement, s'il y a lieu
- ⇒ **Signature du plaignant**

**AUCUNE PLAINTES ANONYME
NE SERA CONSIDÉRÉE.**

En aucun temps, il ne sera toléré que les citoyens communiquent ou se présentent directement au domicile de nos employés municipaux.

Pour toute urgence, nous vous demandons de bien vouloir vous référer aux pages 4, 9, 12 et 17 de cette parution.



Découvertes & offres locales
Votre panier de bienvenue

Julie Duchesne Cormier

votrepanierdebienvenue@hotmail.com

514 716-7726

Facebook : votrepanierdebienvenue

Les citoyens qui désirent recevoir, par la poste, une copie de l'Info Terrasse en anglais, doivent s'inscrire à la liste d'envoi en composant le 514 453-8120, poste 221. Des copies en anglais sont aussi disponibles à l'hôtel de ville et en ligne sur notre site Internet sous l'onglet **Bulletins municipaux**.

Citizens who wish to receive an English version of the Info Terrasse by mail must contact us at 514 453-8120, Ext. 221 to register on the mailing list. English copies are also available at City Hall and online at [www.terrasse-vaudreuil.ca/Bulletins municipaux/](http://www.terrasse-vaudreuil.ca/Bulletins_municipaux/)

RÈGLEMENTATION

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

NUISANCES—RÈGLEMENT NUMÉRO 656 Règlement sur les nuisances - RMH 450

ACTIVITÉS NUISIBLES

Constitue une nuisance et est prohibé le fait, pour toute personne, d'utiliser ou de permettre que soient utilisés une tondeuse à gazon, un tracteur à gazon, un coupe-bordure, une scie à chaîne, une souffleuse à feuilles, à tout autre moment qu'aux heures permises ci-dessous mentionnées. Le présent article ne s'applique pas aux souffleuses à neige, ni aux bruits résultants de travaux d'utilité publique, de travaux d'urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux ou des personnes.

Heures permises :

Du lundi au vendredi de 7 h à 21 h

Le samedi et les jours fériés de 8 h à 16 h

Le dimanche de 10 h à 16 h.

NUISANCE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Constitue une nuisance et est prohibé le fait, pour toute personne, de :

déposer, laisser ou maintenir des branches destinées à la collecte des branches à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

Trois (3) jours avant la collecte;

déposer, laisser ou maintenir un bac roulant destiné à la collecte sélective des matières recyclables à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte;

déposer, laisser ou maintenir un bac roulant destiné à la collecte des matières organiques à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte;

déposer, laisser ou maintenir un contenant, bac ou bac roulant, sac destiné à la collecte des résidus verts à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte;

déposer, laisser ou maintenir un contenant, bac ou bac roulant, sac destiné à la collecte des feuilles à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte;

déposer, laisser ou maintenir un contenant, bac ou bac roulant destiné à la collecte des déchets domestiques à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte.

Quiconque contrevient au présent règlement commet une infraction
et est passible d'une amende minimale de 200 \$ en plus des frais.



RÈGLEMENTATION

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

EAU DE L'AQUEDUC—RÈGLEMENT NUMÉRO 562

Règlement concernant l'usage de l'eau de l'aqueduc municipal

L'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour l'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est défendu entre le 1^{er} mars et le 1^{er} novembre de chaque année, sauf entre 19 h et 21 h, les jours suivants :

- Pour les occupants des bâtiments dont le numéro civique est un nombre impair : les dates impaires;
- Pour les occupants des bâtiments dont le numéro civique est un nombre pair : les dates paires;
- Il est prohibé de laisser l'eau provenant de l'arrosage ruisseler dans la rue ou sur une propriété voisine.

L'arrosage des fleurs annuelles ainsi que des jardinières suspendues est permis à tous les jours de 19 h à 21 h.

Permis—Arrosage

Une personne qui installe ou ensemence une nouvelle pelouse peut, pourvu qu'elle détienne un permis émis à cette fin au coût de 40 \$ par la Municipalité et après avoir payé le tarif, procéder à l'arrosage de cette nouvelle pelouse entre 19 h et 21 h, chaque jour durant une période de quinze (15) jours consécutifs, à compter du début des travaux d'installation ou d'ensemencement, *à l'exception de la période d'interdiction d'arrosage*.

Permis—Lavage de maison

Le lavage des maisons est autorisé deux (2) fois par année. Le propriétaire doit obtenir, au préalable, un permis à cette fin au coût de 20 \$ en s'adressant à l'hôtel de ville.

Quiconque contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 100 \$ en plus des frais.



COLPORTAGE

Pour avoir le droit d'effectuer du porte-à-porte, quel qu'en soit le motif, une personne doit présenter une demande écrite au conseil municipal. Lorsque celui-ci aura approuvé la demande, un permis autorisant le colportage lui sera octroyé et le colporteur devra avoir ce permis en sa possession en tout temps. Exigez de le voir si on frappe à votre porte!

La liste des personnes autorisées à faire du porte-à-porte figure sur notre site Internet, dans la section CONSEIL ET ADMINISTRATION sous la rubrique « COLPORTAGE ».

Si le colporteur ne peut pas vous présenter de permis émis par la Municipalité, il est recommandé de téléphoner à la Sûreté du Québec au 450 424-1212 et de fournir une description de l'individu et des faits.

VOUS ÊTES CHEZ VOUS... NE LAISSEZ PAS N'IMPORTE QUI Y ENTRER!

RÈGLEMENTATION

ABRI d'AUTO



Il est seulement permis d'installer un abri d'auto temporaire durant la période comprise **entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante.**

L'abri doit obligatoirement être fait d'une charpente métallique tubulaire fabriquée industriellement, de couleur uniforme, sans tache et sans perforation. La distance entre cet abri et la bordure de la voie de circulation ne doit pas être inférieure à trois (3) mètres et une marge latérale minimale de un (1) mètre doit être respectée.

Un maximum de deux (2) abris d'auto temporaires simples par unité de logement ou un (1) abri d'auto temporaire double par logement sont autorisés.

ABRIS UTILITAIRES

Contactez l'inspecteur en bâtiment pour toute question concernant les abris utilitaires.

VÉHICULE IMMOBILE *moteur en marche*

Extrait du Règlement numéro 660 intitulé Règlement relatif à la circulation – RMH 399.

À compter du 1^{er} août 2020, il sera interdit à quiconque de laisser le moteur de son véhicule en marche au ralenti pour une durée supérieure à :

- trois (3) minutes, par période de soixante (60) minutes, sous réserve des paragraphes 2 et 3;
- cinq (5) minutes, par période de soixante (60) minutes, dans le cas d'un véhicule lourd dont le moteur est alimenté au diesel, sous réserve du paragraphe 3;
- dix (10) minutes, par période de soixante (60) minutes, pour un véhicule lourd dont le moteur est alimenté au diesel, entre la période du 1^{er} novembre au 31 mars de l'année suivante.

Certaines exceptions sont prévues, consultez notre site Web pour en savoir plus.

STATIONNEMENT d'HIVER

Nul ne peut stationner son véhicule routier sur la voie publique **entre minuit et 7 h du matin, du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement** sur tout le territoire régi par la Municipalité, également lors d'une opération « urgence neige ».

PAULAUTO

514-453-2177

144A - 5^e Boulevard
Terrasse-Vaudreuil
J7V 5M3

Paul Lauzon



locationideal.com

514 919 5507

1085 route Harwood Vaudreuil-Dorion

SÉCURITÉ PUBLIQUE

BARRIÈRE DÉFECTUEUSE



Lorsque la barrière du passage à niveau à l'entrée de Terrasse-Vaudreuil est défectueuse, prière d'en informer le service de police ferroviaire au **1 800 551-2553** et de passer par l'Ile-Perrot Nord.

SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Au Canada, chaque année, approximativement 300 collisions et incidents dus à l'intrusion se produisent aux passages à niveau et le long des voies ferrées causant la mort ou des blessures graves à près de 130 personnes.

Dans les faits, tous ces incidents auraient pu être évités. Les statistiques démontrent que l'éducation faite par **Opération Gareautrain** fonctionne! Nous vous invitons à consulter le site Web www.operationgareautrain.ca qui est un excellent outil pour éduquer le public et à sensibiliser les jeunes par le biais de jeux.

Que vous soyez à pied ou dans un véhicule, le seul endroit où vous devez traverser les voies ferrées est à un passage à niveau autorisé et proprement indiqué. Traversez le passage à niveau seulement si vous avez regardé et écouté pour savoir qu'aucun train n'approche et avoir déterminé qu'il est sécuritaire de le faire. Ne contournez ni ne passez jamais sous les barrières.

REDOUBLEZ DE PRUDENCE AU PASSAGE À NIVEAU!

SYSTÈME d'ALERTE

Il vous est maintenant possible de vous inscrire à notre **infolettre** afin de recevoir les **alertes d'urgence** et/ou les **dernières nouvelles** de votre municipalité.

ÉCHEC au CRIME

Signalez un crime de façon anonyme en composant le

1 800 711-1800



Échec au crime est une organisation à but non lucratif composée de bénévoles actifs et dédiés au bien-être de leur communauté. Ils proposent une méthode aux forces policières pour recevoir de l'information du public dans leurs efforts de prévention du crime. Ces efforts se traduisent par des arrestations de criminels, en saisies de biens volés et en saisies de drogues.

BCGO
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
PARTNERSHIP OF CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

5005, boulevard Lapinière, bureau 4080 Brossard (Québec) J4Z 0N5	3080, boulevard Le Carrefour, bureau 508 Laval (Québec) H7T 2P5
60, boulevard Crémazie Ouest, bureau 600 Montréal (Québec) H2P 2T3	515, rue Ladouce, bureau 201 Repentigny (Québec) J6A 8G9
825, boulevard Monseigneur-Langlois, bureau 100 Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1B8	476, avenue Saint-Charles, bureau 102 Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N6

Téléphone : 514.388.3888 | Télécopieur : 514.389.3205 | Site Web : www.bcco.ca

BCGO S.E.N.C.R.L.
membre de l'Ordre des professionnels indépendants

Savard  **Sauvê**
notaires associées

M^e Chantal Savard
Notaire et Médiateur familial

Tél : 514 453-6271
Fax : 514 453-4419
@ : csavard@savardsauve.com

17, boul. Cité-des-Jeunes Est, bureau 230
Vaudreuil-Dorion, Québec
J7V 0N3



PRÉVENTION INCENDIE

AVERTISSEURS DE FUMÉE

Ils ne sont pas éternels...



Un avertisseur de fumée a une durée de vie de **10 ans**.



Un avertisseur de monoxyde de carbone a une durée de vie de **5 à 10 ans** à partir de son activation. Consultez les directives du fabricant.

Vérifiez la date de fabrication de vos avertisseurs de fumée ; si cette date est absente, remplacez-les dès aujourd'hui !



La négligence, la distraction et l'imprudence sont les causes de la majorité des incendies résidentiels.

Vous pouvez vous protéger contre les incendies par des gestes simples :

- Installez un avertisseur de fumée par étage, au minimum, y compris au sous-sol;
- Vérifiez leur fonctionnement régulièrement;
- Faites le plan d'évacuation de votre domicile;
- Exercez-vous à l'évacuer.

SORTIES BIEN DÉGAGÉES

Lors d'un incendie, vous pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile. Imaginez les précieuses secondes que vous perdrez si la sortie que vous devez utiliser lors d'un incendie est enneigée ou obstruée !

- Après chaque chute de neige, débayez vos sorties, vos balcons et votre terrasse.
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les pelles, la souffleuse, les meubles de patio rangés pour l'hiver.
- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple, les corridors et les escaliers, soient dégagées en tout temps d'objets encombrants, comme les jouets, les chaussures ou les sacs.

LE RAMONAGE DE LA CHEMINÉE DOIT ÊTRE FAIT CHAQUE ANNÉE!



ADRESSE VISIBLE

En cas d'intervention des services d'urgence, votre adresse doit toujours être bien visible de la rue, de nuit comme de jour.

Aidez-nous à assurer votre protection!



PRÉVENTION INCENDIE

Décorations des Fêtes



ARBRE DE NOËL

- *Il est préférable de privilégier un arbre artificiel, car il risque de moins prendre feu qu'un arbre naturel.*
- *Par contre, si vous choisissez un arbre naturel voici quelques conseils de sécurité:*
- *Choisissez un arbre fraîchement coupé, dont les épines ne se détachent pas facilement;*
- *Coupez le tronc en biseau et placez-le dans un récipient d'eau. Arrosez-le tous les jours;*
- *Installez l'arbre à plus de 1 m de toutes sources de chaleur/chauffage (plinthe électrique, foyer, etc.);*
- *Évitez d'allumer les lumières lorsque l'arbre devient sec.*

LUMIÈRES DÉCORATIVES

- *Privilégiez les ampoules à faible émission de chaleur comme les ampoules DEL;*
- *Examinez vos lumières avant de les installer et jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées;*
- *Assurez-vous que vos ampoules de remplacement ont la même tension électrique que les anciennes;*
- *N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa;*
- *Branchez tout article utilisé à l'extérieur à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre;*
- *Utilisez une minuterie ou éteignez toujours vos lumières décoratives lorsque vous quittez la maison ou allez au lit.*

CORDON DE RALLONGE

- *Si vous devez utiliser des cordons de rallonge, choisissez des cordons homologués par un organisme reconnu comme CSA ou ULC;*
- *Évitez les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler, car le câble risque de surchauffer et de provoquer un arc électrique;*
- *Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous qu'il est conçu pour un usage extérieur;*
- *Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge. Utilisez plutôt une barre d'alimentation;*
- *Ne camouflez pas vos cordons de rallonge sous un tapis ou une carpe. Le poids des gens qui marchent dessus et la friction occasionnée peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie;*
- *N'utilisez qu'un seul cordon de rallonge à la fois. Ne branchez pas des cordons de rallonge bout à bout.*

TRAVAUX PUBLICS

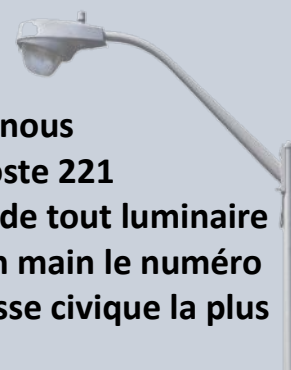
3-1-1

Vous devez immédiatement informer la Municipalité de tout problème impliquant nos routes ou infrastructures et/ou nécessitant l'intervention des travaux publics.



Durant les heures d'ouverture, communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 221 ou composez le **3-1-1** lorsque nos bureaux sont fermés.

RÉSEAU d'ÉCLAIRAGE



Communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 221 pour nous informer de tout luminaire défectueux. Ayez en main le numéro du poteau ou l'adresse civique la plus proche.

LUMIÈRE SUR LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL : *Un éclairage nocturne, responsable et durable*

La transformation du réseau d'éclairage public s'inscrit dans une démarche de saine gestion énergétique et constitue une initiative notable dans le cadre du développement des villes intelligentes et durables. Confrontée au vieillissement des luminaires de rue devenus énergivores, la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil se lance dans la conversion de l'éclairage à la technologie aux diodes électroluminescentes (DEL).

5 raisons qui motivent les villes et municipalités du Québec à moderniser leurs réseaux d'éclairage de rue

Mieux voir et être vu

En plus d'uniformiser l'éclairage, les nouveaux luminaires au DEL augmentent la sécurité et le confort des citoyens par une meilleure visibilité de la chaussée. En effet, l'éclairage DEL permet de mieux percevoir les couleurs et les formes.

Profiter d'une technologie fiable et durable

La technologie DEL est reconnue pour son fort potentiel écoénergétique et pour sa longévité. Elle dure 5 fois plus longtemps qu'une ampoule au sodium haute pression largement utilisée par les municipalités.

Faire des économies

La conversion des luminaires vers la technologie DEL a un impact significatif sur la consommation énergétique des villes. Les économies d'énergie peuvent atteindre jusqu'à 70 %! De plus, les luminaires DEL nécessitent moins d'entretien grâce à leur longue durée de vie.

Protéger le ciel étoilé

Sur le plan environnemental, l'éclairage directionnel du DEL évite les pertes de lumière vers le ciel. De plus, les luminaires installés sont certifiés « ciel noir » et réduisent au maximum la pollution lumineuse émise par l'éclairage de rue. De meilleures pratiques atténuent l'impact de l'éclairage sur les milieux de vie.

Rendre l'éclairage public intelligent

L'installation d'un système de gestion intelligente de l'éclairage public (SGIE) permet à l'équipe municipale de gérer en temps réel le parc de luminaires de rue. La détection des bris ou des pannes est plus efficace, offrant ainsi un meilleur service aux citoyens. De plus, il est possible de moduler l'intensité lumineuse en fonction des besoins. Notez qu'un meilleur contrôle du fonctionnement des luminaires permet également d'augmenter leur durée de vie.

Suivez l'évolution des travaux à lumieresurlequebec.ca

DÉNEIGEMENT

Nous vous avisons par la présente que **la Municipalité ne tolérera plus le dépôt de la neige provenant d'entrée privée dans l'emprise de la rue, dans la rue, autour des bornes d'incendie et/ou sur les terrains appartenant à la Municipalité.** Cette pratique enfreint la réglementation municipale et est passible d'une amende. S'il vous est impossible de disposer la neige provenant de votre entrée sur votre terrain, vous devrez prendre des arrangements pour la faire transporter. Si vous ne faites pas le déneigement vous-même, **vous devez aviser votre entrepreneur en déneigement.**



HYGIÈNE *du* MILIEU

PROGRAMME *de* RECYCLAGE *du* POLYSTYRÈNE EXPANSÉ

Saviez-vous que la compagnie **POLYMOS** de Terrasse-Vaudreuil contribue à réduire le volume de déchets qui prennent chaque semaine le chemin de l'enfouissement? **Un gros conteneur a été placé près de l'entrée du centre communautaire pour permettre aux citoyens de Terrasse-Vaudreuil de se départir facilement et écologiquement des articles de polystyrène.** Plusieurs types de contenants alimentaires sont maintenant acceptés s'ils sont propres!

CONSIGNES POUR LA SÉLECTION DES PRODUITS RECYCLABLES

Le polystyrène expansé (EPS) est une matière écologique! Le EPS est composé de 95 % d'air, c'est une matière inerte et inoffensive pour l'environnement. Le EPS ne contamine pas l'air, le sol, ni les nappes d'eau souterraines. Le EPS est exempt de CFC et HCFC et est recyclable.

Ne pas confondre!

EPS (Polystyrène expansé typiquement blanc) avec le XPS Styrofoam® (polystyrène extrudé, typiquement bleu ou rose). Les 2 produits ont une base semblable, mais ils sont différents!

Matières ACCEPTÉES dans le conteneur

- EPS blanc et propre (que l'on retrouve souvent sous forme d'emballages de produits fragiles) sans aucun contaminant tel que aliments, papier, colle, ruban, agrafe, etc.
- Emballages alimentaires rincés et séchés portant le logo # 6 (si le logo # 6 ne figure pas ce n'est pas du PS)
- Emballages de polystyrène
- Isolant de construction blanc sans coupe vapeur
- Tous les produits avec le logo # 6 .

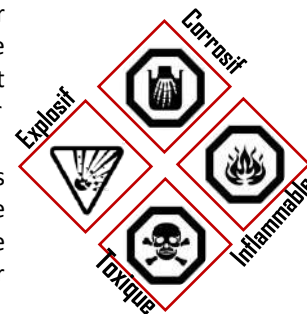
Ne laissez jamais vos sacs de transport dans le conteneur destiné au recyclage du polystyrène. Veuillez les vider et les recycler aux endroits où ils sont acceptés.



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)



La Municipalité de Terrasse-Vaudreuil désire vous rappeler que les RDD ne doivent, en aucun cas, être mêlés à la collecte de déchets domestiques hebdomadaires. Nous avons déjà fait face à un incident pour lequel nos pompiers ont dû intervenir pour une fumée suspecte s'échappant d'un camion à ordures. Il s'est avéré qu'une quantité de chlore en granules avait été jetée aux ordures domestiques et a réagi avec une autre substance, dangereuse ou non, ce qui a eu pour effet de créer une réaction chimique dégageant beaucoup de chaleur et provoquant une fumée toxique et corrosive.



Les RDD doivent être apportés à l'écocentre de Vaudreuil-Dorion et ne doivent jamais être jetés aux ordures!

QUOI FAIRE

*en cas de gel de conduites
ou de refoulement d'égoût?*

Vous devez immédiatement informer la Municipalité de tout problème impliquant nos infrastructures et/ou nécessitant l'intervention des travaux publics. Durant les heures d'ouverture, communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 0 ou composez le **3-1-1** lorsque nos bureaux sont fermés.

PROGRAMME *de* REMISE *de* 50 \$

*pour la conversion
aux toilettes écologiques*

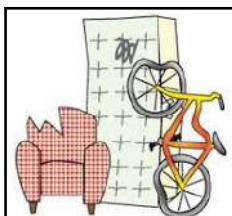
Selon le **Règlement 557**, chaque année, aux 40 premiers citoyens en faisant la demande, une remise de **50 \$** sera accordée à ceux qui changeront leurs toilettes de 10 ou 12 litres pour des toilettes écologiques ne consommant pas plus de 6 litres par chasse.

HYGIÈNE *du* MILIEU

MATIÈRES RÉSIDUELLES *et* GROS DÉCHETS

Tous les MARDIS

Les matériaux de construction ne sont pas acceptés dans la collecte. La plupart des matières non-compostables et non-recyclables peuvent et doivent désormais être apportées à l'écocentre.



RECYCLAGE

Tous les JEUDIS



MATIÈRES ORGANIQUES

Tous les VENDREDIS



COLLECTE SPÉCIALE *du* CARTON

JEUDI, 6 JANVIER 2022



POSITION *des* BACS

Les déchets, bacs de recyclage et bacs bruns doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h le matin. Il est prohibé de laisser les bacs en dehors de la période permise soit à **partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à 12 h le lendemain de la collecte.**

COMMENT PLACER LE BAC ROULANT :

- Placer le bac à un maximum d'un (1) mètre de la bordure de rue;
- Positionner les roues en direction de la maison de sorte que le couvercle s'ouvre vers la rue;
- Assurez-vous qu'il y ait un espace libre de 60 cm tout autour du bac;
- Veillez à ce que le couvercle soit fermé et qu'aucune matière ou contenant ne soit déposé à côté du bac.

**LES BACS MAL POSITIONNÉS
OU SANS COUVERCLE
NE SERONT PAS RAMASSÉS.**

RÉPARATION / REMPLACEMENT *des* BACS

La Municipalité de Terrasse-Vaudreuil met à la disposition de ses résidents des bacs de recyclage (bleus) de **360 litres au coût de 92 \$ chacun** et des bacs de résidus alimentaires (bruns) de **45 litres au coût de 34 \$ chacun**. Les bacs peuvent être commandés à l'hôtel de ville.

Si votre bac est brisé, communiquez avec nous pour vérifier s'il est sous garantie. Vous aurez besoin du numéro de série de votre bac à réparer/remplacer. Celui-ci est gravé ou imprimé sur le côté du bac.



Notez que tous les bacs identifiés par le logo de Vaudreuil-Soulanges sont de propriété municipale et sont associés à une adresse. Si vous déménagez, vous devez les laisser sur les lieux.

HYGIÈNE *du* MILIEU

BRANCHES

La Municipalité offre gratuitement une collecte de branches par mois pour un volume maximal de 4' de large par 4' de haut par 8' de long (diamètre maximal des branches 4").

Il est important que vous déposiez les branches sur votre propriété, en bordure de rue, disposées de façon ordonnée, le bout coupé vers la chaussée et ce **avant 7 h le jour de la collecte**.

Il est interdit de laisser ou maintenir des branches sur la voie publique en dehors de la période permise, soit trois (3) jours avant la date prévue de la collecte.

Aucune racine, vigne ou souche ne sera acceptée.

**LE PREMIER LUNDI DE
CHAQUE MOIS À COMPTER DU
2 MAI 2022**

DONNEZ *au* SUIVANT

Aidez les organismes communautaires en offrant vos vêtements, jouets, appareils électriques, articles de sport et autres. Vous contribuerez par le fait-même à réduire la quantité de déchets et le gaspillage.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE L'ACTUEL

88, rue Adèle
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1S7
450 455-3331 | info@lactuel.org



N'accepte pas les meubles.

LE CARREFOUR DE L'ESPOIR

235, rue Saint-Joseph
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1S7
450 218-3100

N'accepte pas les vêtements.

Cueillette ou livraison possibles pour les meubles.



**BM
MANUTENTION** INC.

Réjean Pinet
Cell. : 514 977-5370
rpinet@bm-manutention.com

144D, 5^e boulevard, Terrasse-Vaudreuil QC J7V 5M3
Tél. : **514 425-6772** | Fax : **514 425-5272**

**EMONDAGE
GABRIEL VAILLANCOURT**

ESTIMATION GRATUITE ASSURANCES COMPLÈTES

514 975-5253
WWW.EMONDAGEV.COM
gabriel.emondeur@hotmail.com

Abattage - Émondage santé - Entretien Préventif

CLIMATISATION CHAUFFAGE **RBC** 

SERVICE 24h

Réparation de système de chauffage à l'huile, au propane, gaz naturel, électrique et thermopompe.

Tel: 514.926.7172 Fax: 514.646.0615
www.climatisationchauffagerbc.com

SANTÉ *et* BIEN-ÊTRE

PROCHAINES COLLECTES

MERCREDI

12 janvier 2022

VENDREDI

11 mars 2022



Le maire Michel Bourdeau vous invite à donner du sang lors des prochaines collectes d'Héma-Québec au centre communautaire de Terrasse-Vaudreuil.

**En 2021,
131 personnes ont fait un don de vie
dans notre municipalité!**

Les citoyens qui ont besoin de recevoir un panier de Noël peuvent en faire la demande, en toute discrétion, au 514 453-8120, poste 221.



On continue de se protéger!



Toussez dans
votre coude



Lavez
vos mains



Gardez vos
distances



Couvrez
votre visage

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

1-877-644-4545

Votre
gouvernement

Québec



ANDREA JOY PETIT

DENTUROLOGISTE - DENTURIST

514 453-2350 • info@andreajoypetitdenturo.com
6-89, Boulevard Don Quichotte, L'Île-Perrot, Qc, J7V 6X2

CENTRE D'ACOUPHÈNE ET D'HYPH-HYPERACOUSIE
TINNITUS, HYPO-HYPERACUSIS CENTRE

Évaluation audiolgique
COMPLÈTE
à partir de l'âge de 4 ans/
Complete audiological
assessment

Depuis 20 ans! Merci.



Rendez-vous: 514-425-1554 centredacouphenec.ca



URBANISME *et* DÉVELOPPEMENT

ANIMAUX DOMESTIQUES

La Municipalité assure la sécurité de ses citoyens et de leurs animaux domestiques, sur son territoire, par l'entremise d'un contrôleur animalier. Le [Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges](#) a l'autorité d'intervenir au nom de la Municipalité pour récupérer ou capturer des animaux domestiques errants, blessés, ou morts et les amener chez le vétérinaire, les héberger ou les mettre en adoption s'ils ne sont pas réclamés après **QUATRE (4) jours**.

Les frais devront être assumés par le propriétaire.

PAR SENS CIVIQUE ET PAR RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION, nous demandons, aux propriétaires de chiens et chats, de ne pas laisser leur animal en liberté.

Vous devez vous procurer la licence de chat ou de chien OBLIGATOIRE au coût de 30 \$, à vie, en vous présentant à l'hôtel de ville.

CONTRÔLE ANIMAL : 450 510-1508

COMPORTEMENT *des* CHIENS



Tous les chiens, quelle que soit leur race, seront traités également et sans discrimination dans un cas de comportement agressif. Le contrôleur pourra les soumettre à l'évaluation d'un expert en comportement animal s'il le juge nécessaire.

ANIMAUX SAUVAGES

- N'approchez jamais les animaux inconnus (sauvages ou domestiques), même s'ils ont l'air en bonne santé ou orphelins;
- Surveillez vos enfants afin d'éviter qu'ils s'en approchent ou les provoquent;
- Ne laissez pas errer vos animaux de compagnie;
- Ne capturez pas les animaux sauvages pour les déplacer ailleurs si vous les croyez malades;
- Pour ne pas attirer d'animaux sauvages sur votre terrain,
 - ⇒ éliminez toute source de nourriture autour de votre maison;
 - ⇒ gardez les poubelles extérieures hors de leur portée;
 - ⇒ fermez les endroits où les rats et mouffettes pourraient s'installer (par un grillage métallique sous les balcons ou cabanons, par exemple).

DES CAGES POUR CAPTURER
LES ANIMAUX SAUVAGES SONT
DISPONIBLES AVEC
UN DÉPÔT DE 20 \$.



URBANISME *et* DÉVELOPPEMENT

PERMIS *et* CERTIFICATS

Vous prévoyez d'effectuer des travaux de construction ou de rénovation sur votre propriété, installer une piscine ou un spa dans votre cour et vous vous demandez si ces travaux requièrent un permis ou un certificat d'autorisation?

La Municipalité de Terrasse-Vaudreuil rappelle que toute personne désirant procéder à une construction, à des rénovations ou à des travaux a la responsabilité de vérifier la conformité de son projet avec les lois et règlements en vigueur et d'obtenir de la Municipalité les autorisations requises **AVANT** de débiter les travaux.

Pour une demande de permis, **obtenez un rendez-vous** en téléphonant au 514 453-8120, poste 221.

Directrice de l'urbanisme

Lily Ducharme
514 453-8120, poste 227

Inspecteur en bâtiment

William Petrosky
514 453-8120, poste 258

Pour nous joindre

Pour plus de renseignements et pour obtenir les autorisations requises, nous vous invitons à communiquer avec le personnel du **Service de l'urbanisme, division permis et certificats**.



GROUPE LAVOIE
AGENCE IMMOBILIÈRE

Joycé Jones
Courtier immobilier résidentiel

(514) 929-0861 (450) 635-0004

GroupeLavoie.com | Joycé@GroupeLavoie.com

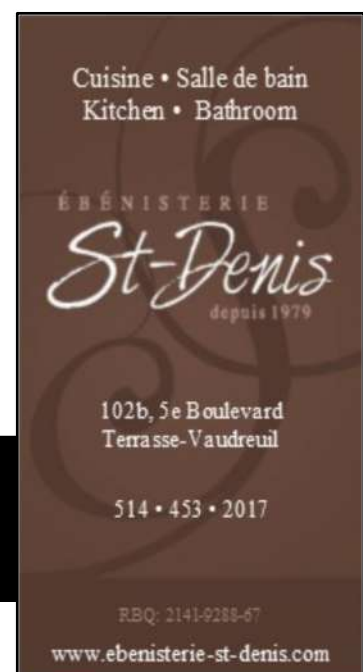


BENOIT HAMELIN
Entrepreneur Général / Membre APCHQ

514-898-5319
ben.hamelin@videotron.ca
renovationhamelin.com

80, 10e Avenue Sud
Terrasse-Vaudreuil, Qc. J7V 8G2
RBQ / 8211 5437 38

Rénovation Hamelin et Fils (2000) Inc.



Cuisine • Salle de bain
Kitchen • Bathroom

ÉBÉNISTERIE
St-Denis
depuis 1979

102b, 5e Boulevard
Terrasse-Vaudreuil

514 • 453 • 2017

RBQ: 2141-9288-67
www.ebenisterie-st-denis.com

LOCATION du CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est possible de louer le centre communautaire pour des activités, des rencontres, des cours ou des réceptions et ce, en tout temps puisque l'école n'utilise plus la grande salle comme gymnase.

Les réservations se font à l'hôtel de ville selon les conditions en vigueur.

Tables et chaises incluses.

LES LOCATIONS SONT SOUMISES À CERTAINES RESTRICTIONS EN RAISON DE LA COVID-19

Photo : Olga Cassetta

RÈGLEMENT NUMÉRO 652

Location strictement réservée à des associations sans but lucratif dûment reconnues et adoptées par résolution du conseil municipal (voir le registre des organismes communautaires)	0 \$
Location à des associations, groupes ou entreprises pour des fins d'activités <u>privées</u> (corporatives ou familiales) ou à des organismes à but non lucratif non enregistrés au registre des organismes communautaires de Terrasse-Vaudreuil	400 \$
Location à des associations, groupes ou entreprises pour des fins d'activités <u>privées</u> (corporatives ou familiales) ou à des organismes à but non lucratif non enregistrés au registre des organismes communautaires d'un <u>résident</u> * de Terrasse-Vaudreuil * sur présentation d'une preuve de résidence	200 \$
Location pour réception lors de funérailles d'un <u>résident</u> de Terrasse-Vaudreuil	150 \$
Location à l'heure pour la tenue de formation ou de cours divers reconnus et approuvés par résolution du conseil municipal	25 \$/h
Location à un <u>résident</u> * de Terrasse-Vaudreuil jusqu'à concurrence de 4 heures consécutives * sur présentation d'une preuve de résidence	25 \$/h
Plus de 4 heures consécutives	200 \$
Location à un <u>non-résident</u> jusqu'à concurrence de 4 heures consécutives	60 \$/h
Plus de 4 heures consécutives	400 \$
Pour tout prêt ou location de salle, un dépôt remboursable, le cas échéant, est requis pour garantir la remise des lieux dans le même état qu'au début de l'activité	100 \$
Pour tout prêt ou location de salle, un dépôt remboursable est exigé pour garantir la remise de la/des clé(s) dès la fin de l'utilisation tel qu'il sera indiqué dans le contrat	25 \$
AUTRES	
Location de nappes	10 \$ chacune
Remplacement	15 \$ chacune
Location d'un écran	50 \$/événement

LOISIRS *et* SERVICES COMMUNAUTAIRES

HORAIRE *de la* BIBLIOTHÈQUE

Pour vous abonner à la bibliothèque, il vous suffit de présenter une preuve de résidence. Pour informations, composez le 514 453-8120, poste 233 durant les heures d'ouverture.

HORAIRE RÉGULIER

LUNDI 19 h à 21 h

MERCREDI 19 h à 21 h

SAMEDI 10 h à 12 h

Sélection d'ouvrages en anglais aussi disponible.

HORAIRE *de la* PATINOIRE

DU LUNDI AU VENDREDI

16 h À 21 h

SAMEDI ET DIMANCHE

13 h À 17 h

18 h À 21 h



Heures normales quand la température le permet.

SKIEURS *de l'*ÎLE



Joignez-vous à plus de 1300 adeptes du ski de fond qui sillonneront quelques 30 km de sentiers balisés! En tant que résidents de Terrasse-Vaudreuil, vous bénéficierez d'un **rabais de 5 \$** lors de votre inscription.

Pour en savoir davantage, contactez monsieur Pierre Levac, président des Skieurs de l'Île, au 514 453-8592. Vous pouvez également obtenir des renseignements par courriel à : skieursdelile@hotmail.com.

ACTIVITÉS	HORAIRE	INFORMATIONS
ZUMBA (instructeur VALÉRIE LEDUC)	Les mercredis de 19 h à 20 h	514 453-8120, poste 221
DANSE EN LIGNE 50 ans+ (GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS)	Les jeudis de 19 h à 21 h 30	Murielle Groulx 450 424-4170
YOGA (HATHA—yoga doux)	Les samedis de 9 h 15 à 10 h 15	Pascale Daviau 514 823-8828 daviaupascale@gmail.com
BADMINTON LIBRE (GRATUIT)	Les dimanches de 11 h à midi	Facebook : Club Badminton T-V Courriel : nperreault@videotron.ca



POLITIQUES D'AIDE FINANCIÈRE

Vous pourriez bénéficier l'aide financière pour **activités physiques des aînés** ou de la politique d'aide financière aux **activités sportives** pour les enfants.

Consultez la section **Sports et loisirs** du site Web pour les détails.

GUIGNOLÉE

Samedi 4 décembre de 9 h à 12 h



La cueillette de denrées non périssables se fera de porte à porte encore cette année. En raison de la Covid-19, nous privilégions les dons en argent ou par chèque à l'ordre de Pompiers de Terrasse-Vaudreuil. Les sommes recueillies permettront de faire l'achat de cartes-cadeaux de marchés d'alimentation pour les familles démunies de notre communauté. Soyez généreux!

Bénévoles (à l'extérieur seulement) : Les personnes intéressées à aider les pompiers devront porter un masque et se présenter devant le centre communautaire avant 9 h pour la formation des équipes.



TOURNÉE DU PÈRE NOËL

Dimanche 12 décembre à partir de 10 h



Le père Noël fera un détour par Terrasse-Vaudreuil afin de remettre un petit cadeau aux enfants sages de 10 ans et moins.

Pour recevoir une visite directement à leur porte, les enfants doivent être résidents et inscrits par courriel à info@terrasse-vaudreuil.ca ou par téléphone au 514 453-8120, poste 221, **avant la date limite du 24 novembre.**

Nous avons besoin des informations suivantes :

- ⇒ Nom complet de l'enfant
- ⇒ Âge
- ⇒ Nom du parent, adresse et numéro de téléphone



LOISIRS *et* SERVICES COMMUNAUTAIRES

L'art s'invite au jardin fruitier

Le jardin fruitier se veut un espace collectif pour échanger, s'engager, développer un sentiment d'appartenance à la communauté, mais aussi pour comprendre la biodiversité et découvrir les liens qui nous unissent à la nature. En plus de vouloir y partager ce que la nature a de meilleur à offrir, c'est ici qu'on souhaitera alimenter nos réflexions sur les moyens de s'en rapprocher et de la protéger.

Au printemps 2021, 33 arbres et 215 arbustes ont été plantés par les familles de Terrasse-Vaudreuil. Pour la biodiversité, pour la communauté, pour la postérité.

Cet automne, à toutes ces plantes nourricières, s'ajoute une œuvre de l'artiste professionnel Gérard Poirier, résident de Terrasse depuis plus de 40 ans. Il fait don, avec plaisir, de sa sculpture LES ARBRES DU FUTUR à la communauté. Pour l'artiste, cette sculpture d'acier rappelle l'importance d'un environnement vert. « Si nous détruisons nos habitats naturels, nous risquons de vivre dans une société où l'acier et le béton envahiront nos espaces au détriment de l'équilibre et de l'interdépendance des êtres vivants. Cette œuvre s'inscrit dans le mouvement mondial pour la protection de l'environnement » (Gérard Poirier).*

Le conseil municipal a accueilli avec enthousiasme cette œuvre artistique monumentale réalisée par un de ses citoyens. « À Terrasse-Vaudreuil, nous sommes privilégiés par la présence d'un grand nombre d'arbres matures qui contribuent largement à la beauté des lieux, au confort des habitants. Cette sculpture remarquable de Gérard Poirier au cœur de notre jardin collectif rappelle qu'une nature en équilibre est gage d'une vie de qualité » (Michel Bourdeau, maire).

L'œuvre sera inaugurée officiellement le 7 juillet 2022, en même temps que le jardin fruitier dans le cadre des célébrations du 350^e anniversaire de l'île Perrot et du 70^e anniversaire de Terrasse-Vaudreuil. Vous pouvez toutefois la découvrir dès maintenant.

*Sylvie Tousignant
pour l'équipe du Jardin fruitier*

** Sculpteur professionnel, récipiendaire de nombreux prix, grand amateur de la nature, Gérard Poirier présente ses œuvres dans plusieurs expositions et événements dont l'Art au vignoble (Côte de Vaudreuil) et Nature et création (Côte d'Ardoise de Dunham). Pour en savoir plus sur Gérard Poirier, sa démarche artistique, ses réalisations: <https://gerardpoirier.weebly.com/>*



Pour ne rien manquer de ce qui se trame au jardin fruitier, suivez-nous sur la page Facebook **Le jardin fruitier collectif de Terrasse-Vaudreuil.**

JARDINS COMMUNAUTAIRES

ENVIE DE CULTIVER VOTRE POTAGER L'ÉTÉ PROCHAIN?

Il reste quelques jardinets encore disponibles. Communiquez avec nous par courriel à : jardinonstv@gmail.com pour avoir plus d'informations, confirmer ou réserver votre jardin.

S'inscrire dans l'histoire des communautés environnantes
Créer un sentiment d'appartenance citoyen
Célébrer notre histoire

LA FACE CACHÉE DE L'ÎLE

À LA DÉCOUVERTE DES CITOYENS DE TERRASSE-VAUDREUIL

Depuis quelques années, les insulaires de Terrasse-Vaudreuil ont pour tradition d'organiser un rassemblement sous les étoiles autour d'une «grande tablée» où les convives partagent un bon repas dans un décor enchanteur. Cet événement mobilise une quarantaine de citoyens-bénévoles, tant au niveau de la préparation du festin que de l'ensemble de l'organisation.

L'édition de la *Grande tablée 2022* se veut encore plus grandiose puisqu'elle sera empreinte de l'effervescence liée aux festivités de notre 70^e anniversaire et du 350^e de l'île Perrot.



C'est avec le désir de rendre cette soirée mémorable et teintée d'histoire que nous avons décidé d'y ajouter un élément de mémoire collective. Pour l'occasion, la *Grande tablée* s'est associée à Chantal Bédard, citoyenne et directrice de l'organisme culturel **Csur la télé** afin d'unir les forces et de recueillir témoignages, photos d'archives et anecdotes croustillantes sur l'histoire de ce p'tit bout de territoire de l'île! Cette chasse à la mémoire collective se déploiera sous la forme d'un documentaire qui sera présenté en grande première à la *Grande tablée 2022*. L'objectif étant de mettre les citoyens au cœur de notre ligne du temps, le travail de recherche pour le documentaire «*La face cachée de l'île*», nous a permis de faire une découverte inédite!!!

Incroyable mais vrai.... Les citoyens de Terrasse-Vaudreuil n'ont jamais eu de nom au registre des gentilés du Québec!

Depuis 70 ans, les équipes municipales se succèdent sans pour autant se pencher officiellement sur l'appellation des citoyens de Terrasse-Vaudreuil, tout un chacun croyant ce travail fait depuis longtemps et presumant d'un nom.

Quoi de mieux pour raviver les passions identitaires?

Un petit comité représentant la diversité de Terrasse-Vaudreuil a été mis en place. Nous vous tiendrons informés des avancements et des choix proposés par le gouvernement provincial.

Le grand dévoilement officiel de notre gentilé (nom des habitants) se fera à la *Grande tablée*. Un récit «contes et légendes» sera aussi interprété en primeur lors de cette soirée, en août 2022. Après la présentation, le documentaire sera remis à la municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour les générations futures.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'informations.

Lucie Asselin
pour l'équipe de la Grande tablée

Suivez-nous sur



@grandetablee



MERCI À NOS PARTENAIRES



ÉDITIONS VAUDREUIL

Avec vous depuis 1965



Hamster+

Éditions Vaudreuil inc.

480, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion, QG J7V 7H4
Tél. : 450 455-7974 • 1 888 455-7974 • Téléc. : 450 455-1907
vente@editionsvaudreuil.com • www.editionsvaudreuil.ca
voir le site : www.editionsvaudreuil.leslibraires.ca

Membre du
Réseau



**Les
libraires**

**PAPETERIE • LIBRAIRIE AGRÉÉE • IMPRIMERIE • CENTRE DE COPIES
AMEUBLEMENT • JEUX ÉDUCATIFS ET SENSORIELS • CASSES-TÊTES • BOUTIQUE CADEAUX**